

## **Votes nominatifs sur les motions**

*Une motion pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).*

*Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.*

### **VOTES :**

1. sur les motions déposées en conclusion des interpellations de :

- Mme Karolien Grosemans (N-VA) au ministre de la Défense sur « le plan d'investissement 2012-2014 » (n° 054)
- Mme Annick Ponthier (VB) au ministre de la Défense sur « le plan d'investissement 2012-2014 » (n° 055)  
(développées en réunion publique de la commission de la Défense nationale du 10 juillet 2012)

Deux motions ont été déposées (MOT 53 054/001)

- une motion de recommandation par Annick Ponthier (VB)
- une motion pure et simple par Anthony Dufrane (PS) et Roland Defreyne (Open Vld)

La motion pure et simple est adoptée par 87 voix contre 55

2. sur les motions déposées en conclusion des interpellations de :

- M. Gerolf Annemans (VB) au premier ministre et au vice-premier ministre et ministre des Finances et du Développement durable, chargé de la Fonction publique sur « l'aide directe du Mécanisme européen de stabilité aux banques » (n° 056)  
(développées en réunion publique de la commission des Finances et du Budget du 16 juillet 2012)

Deux motions ont été déposées (MOT 53 056/001)

- une motion de recommandation par Gerolf Annemans (VB) et Hagen Goyvaerts (VB)
- une motion pure et simple par Josy Arens (cdH), Guy Coëme (PS), Philippe Goffin (MR), Gwendoly Rutten (Open Vld), Jenne De Potter (CD&V), Carl Devlies (CD&V) et Dirk Van der Maelen (sp.a)

La motion pure et simple est adoptée par 86 voix contre 55 et 1 abstention

3. sur les motions déposées en conclusion des interpellations de :

- M. Karel Uyttersprot (N-VA) au vice-premier ministre et ministre de l'Économie, des Consommateurs et de la Mer du Nord sur « le manque de transparence en ce qui concerne la situation financière des centres De Grootte » (n° 058)  
(développées en réunion publique de la commission de l'Économie, de la politique scientifique, de l'Éducation, des Institutions scientifiques et culturelles nationales, des Classes moyennes et de l'Agriculture du 16 juillet 2012)

Deux motions ont été déposées (MOT 53 058/001)

- une motion de recommandation par Peter Dedecker (N-VA) et Karel Uyttersprot (N-VA)
- une motion pure et simple par Karine Lalieux (PS) et Stefaan Vercaemer (CD&V)

La motion pure et simple est adoptée par 87 voix contre 55